

LICENCE 3 CAVEJ

CONVOCATIONS aux DELESTAGES FEVRIER 2013

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques.

Le Cavej organise des examens de délestage en février pour les enseignements du semestre 5 :
Les étudiants qui se sentent prêts pourront s'y présenter.
L'étudiant peut ainsi se « délester » d'une ou plusieurs matières ou ne se présenter qu'en mai/juin.
Il n'y a pas d'inscription particulière à ce délestage ni d'envoi de convocation aux épreuves.

EPREUVES ECRITES

Les **épreuves écrites** auront lieu au **Centre René Cassin - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris** (métro Gobelins – bus 91, 83 ou 21)

Les étudiants devront être présents devant **l'AMPHITHEATRE 1 (rdc) une demi-heure avant le début des épreuves pour émarger**

La carte d'étudiant présentant la photo devra être présentée à l'entrée, et conservée pendant l'épreuve.
Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni par l'administration lors de l'épreuve
Ils seront priés de laisser leur cartable, sac et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un 1/3 temps auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat avant fin janvier

JEUDI 21 FEVRIER : AMPHI 2 - 2^{ème} étage

Aucun document autorisé

Relations individuelles de travail - aucun document autorisé
17h30-18h30

Introduction au Droit comparé - aucun document autorisé
19H30-20H30

SAMEDI 23 FEVRIER : AMPHI 1 - RdC

Droit administratif : 9h30-12h30 - aucun document autorisé
Droit des sociétés 1 : 14h-17h - codes non annotés par l'étudiant autorisés

EPREUVES ORALES :

Droit international public - Régime de l'obligation et Anglais :

Les jurys ainsi que les salles seront précisées sur le site e-cavej.org fin janvier dans « actualités »